CARROSSERIE
TORSA
TRAVAUX GARANTIS 6 MOIS
SIERRE SION VIEGE

NE PAYEZ PAS PLUS CHER
POUR LE MÊME MEUBLE ! !
MEUBLES MONTHEY Tesse
Prix imbattables!
2 GRANDES EXPOSITIONS - (025) 4 22 97
Fermé le lundi 4 57 44

FED
Le DIP et la stratégie de l'emploi
page 6
Vendredi 25 août 1978 60 ct. JA Martigny
No 61 - Journal fondé en 1860 - Bi-hebdomadaire
Imprimerie Montiort, Martigny

CONFEDERE

600 millions de fidèles attendent un Pape

La mort de Paul VI remet en lumière et au premier plan l'Eglise catholique d'une part, et le système de désignation du chef de la plus grande Eglise de la chrétienté.

Je ne suis point habilité à juger les résultats obtenus par « l'aggiornamento » de l'Eglise sous le pontificat de Paul VI, mais la fin d'un règne et l'annonce d'un nouveau pape amènent néanmoins quelques réflexions.

Un langage

Aujourd'hui, s'ouvre à Rome le conclave. Une centaine de cardinaux vont désigner, choisissant parmi eux, celui qui succèdera à Paul VI. Pendant cet interrègne d'une vingtaine de jours, le monde entier avait les yeux braqués sur la Cité du Vatican. Des pages entières de journaux, des heures de télévision ont été consacrées aux événements survenus et à venir dans l'Eglise catholique.

Une chose cependant m'a frappé, c'est le langage emphatique, je dirais même précieux qui a accompagné toutes les nouvelles en provenance de Rome. J'avais parfois l'impression que les narrateurs ou journalistes accrédités s'adressaient non pas au peuple de l'*Eglise* mais à un public choisi entrié sur le volet comprenant à demi mot ce langage solennel et désuet. Sans être irrévérencieux, j'avais parfois l'impression qu'il s'agissait d'un langage de cour destiné avant tout à des initiés, à charge pour eux de le traduire en clair à l'usage du petit peuple.

Pourtant, tant Jean XXIII que Paul VI avaient donné par leurs actes un aspect éminemment humain à leur fonction, laquelle de par sa nature et de par la volonté de dignitaires est toujours repoussée dans l'inaccessible.

Cette monarchie élective, car l'Eglise formellement n'est autre que cela, tend à être sublimée par ceux qui doivent en transmettre les événements et les échos.

Ils semblent ainsi isoler doublement celui qui incarne le monde catholique : isolement dans sa fonction d'une part, et isolement par rapport au peuple chrétien.

Le monde moderne dans sa complexité a cependant simplifié, dans une grande mesure, les formes données à l'exercice du pouvoir. Pour l'Eglise rien de pareil. Elle reste formellement une monarchie. Bien sûr, certains annoncent pour très bientôt un mode plus démocratique de gouvernement associant plus fortement les évêques au pouvoir de Rome. Mais cela c'est pour demain.

Aujourd'hui, l'archaïsme de cette forme de pouvoir séduit. Je lisais récemment encore dans des journaux français des articles consacrés aux événements du Vatican lesquels laissaient transparaître par le détail de la narration, l'intérêt des fidèles pour tout ce qui touche à l'exercice du pouvoir suprême dans l'Eglise.

Dans quelques jours, l'annonce de l'élection d'un nouveau Pape réjouira les fidèles. Beaucoup compteront sur lui pour les rassurer dans un monde en constant devenir, d'autres feront pression pour que l'Eglise épouse mieux le monde moderne. La contradiction sera toujours aussi frappante. Mais pour la plupart l'Eglise restera cette institution nimbée de mystère qui, depuis 2000 ans, résiste à tous les assauts de l'Histoire et entretient chez 600 millions d'êtres humains l'espérance d'un monde meilleur même si certains, depuis un siècle, proclame Dieu est mort.

Lorsque l'un des cardinaux prononcera du haut de la place Saint-Pierre la fameuse formule « Habemus papam », comme au début de toute nouvelle étape de vie, l'espérance sera d'autant plus grande chez les hommes de voir demain un monde de fraternité et d'amour. C'est dans cet esprit que nous attendons la nouvelle.

Adolphe Ribordy

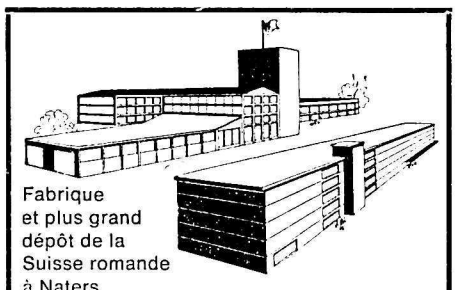
Fabrique et plus grand dépôt de la Suisse romande à Naters
Fabrique de meubles et agencements intérieurs
GERTSCHEN SA
Grandes expositions
à Martigny - Uvrier/Sion - Brigue
(026) 2 27 94 - (027) 31 28 85 - (028) 3 10 55

Journées d'études des élus radicaux à Morgins

Le PRDV organise à l'intention de ses élus, députés et membres des exécutifs communaux, un colloque, à Morgins, sur l'avant-projet de loi sur le régime communal. Le programme de ces journées est le suivant :

Samedi 2 septembre
14.00 Arrivée des participants à l'Hôtel Bellevue
14.30-18.30 Séance de travail
Rapporteur : M. Jean Vogt
19.00 Souper

Dimanche 3 septembre
09.00-12.00 Séance de travail et conclusions
12.00 Dîner et clôture

Les inscriptions doivent parvenir au secrétariat du PRDV jusqu'au 25 août. Adresse : **Secrétariat du PRDV, case postale 295, 1920 Martigny.**

Prix forfaitaire pour les deux jours : Fr. 65.—.

NB. — Nous invitons les personnes concernées à nous retourner le bulletin d'inscription en leur possession. Merci.

Le secrétaire du PRDV

EN BREF...

Chef de service

Avant d'en dire plus long d'autre part, je livre ces brefs commentaires sur le compte des chefs de service ; du Valais, et d'ailleurs. Les mauvaises langues — et l'on sait depuis Esope qu'elles sont aussi nombreuses que les bonnes — diront qu'un magistrat en partance veut se ménager ainsi une opinion qu'il redoute capricieuse, sinon défavorable ? Eh bien ! franchement, je n'ai pas préservé ma liberté et mon indépendance, à tout prix, pour les sacrifier aujourd'hui en fardant la vérité.

Mon département compte onze chefs de service, proprement dits ou que l'on tient pour tels. Sauf trois, dont j'ai hérité, les autres ont été, soit créés avec leur « organigramme », soit nommés de mon temps (13 ans et 4 mois pour qui l'aurait oublié).

Les chefs de service sont les colonnes maîtresses de l'Etat : à l'instar d'une nef gothique, elles sèment leurs bases sur les dalles, se rangent en travées lointaines, pour se joindre harmonieusement en une voûte nerveuse qui soutient tout l'édifice. Colonnes ? Le mot juste, et populaire, n'est-il pas **piliers ?** — Et piliers du régime, de surcroît ? Que oui. Par définition, le chef d'un service sert le régime en place, le gouvernement au pouvoir. Comme à Rome, les prétoriens défendaient l'empereur ; et parfois le démettaient. De fait, suivant le sage principe de continuité, dont ils sont les garants, les chefs de service incarnent la permanence de l'Etat et son administration. Si l'Etat se confond trop longtemps avec un régime, la faute en est aux citoyens... conservateurs par paresse, et aux partis, résignés et embourgeoisés par intérêt. Le chef de service reste quand le pouvoir change de main : en obéissant à son nouveau « patron », il a conscience de ne pas changer de maître : l'Etat. Face à l'Etat-Moloch, et à des démentis criants, on affirmera que c'est là une vue de l'esprit. Je témoigne que c'est la règle encore, pour notre bien et celui de la démocratie.

Un conseiller d'Etat n'est rien sans ses chefs de service : ce sont eux qui commandent, pense aussi le peuple. Sous la caricature, il y a du vrai ; forcément ; lui inspire, projette, ordonne ; eux traduisent en actes, mettent le plan en œuvre ; le désir en réalité. Or, le public, tel saint Thomas, ne croit qu'à ce qu'il touche, même si ce sont « les idées qui gouvernent le monde ».

Enfin, un bon chef de service doit « vieillir sous le harnais » : car les qualités qui le désignent à sa place sont rarement honorées en haut lieu (toute allusion personnelle serait fortuite !). Hans Schaffner fut une brillante exception.

Précaution prise, je pense donc que, pour son propre chef, survivre dans la mémoire d'un chef de service serait un gage enviable de reculer l'invincible oubli.

Arthur Bender

EN DIRECT AVEC...

Depuis que le président Carter a réaffirmé les droits de l'homme et les libertés fondamentales en des termes aussi nets que les suivants : « Notre engagement est permanent, et je n'ai pas l'intention d'être timoré sur ce point dans mes déclarations et prises de position publiques », ils reviennent au premier plan de l'actualité.

On en parle à propos de chaque condamnation, qu'elle vienne de droite ou de gauche. Ces jours derniers, on les a brandis à l'occasion du dixième anniversaire de l'invasion de Prague par les chars soviétiques. Dans toutes ces circonstances, on se rend compte, qu'ils représentent une réalité indispensable, alors qu'on les avait trop souvent considérés comme des déclarations platoniques.

Ils remontent déjà à l'Antiquité, puisque Aristote en dénombre 158 en Grèce au IVe siècle avant Jésus-Christ. Les Romains les précisent encore dans des règles juridiques célèbres. Quant à la Grande Charte de 1215, elle limite les pouvoirs de Jean-sans-Terre en Angleterre. Puis, les Déclarations des droits américaine et française, au XVIIIe siècle, marquent véritablement le tournant vers une affirmation claire des libertés des citoyens.

De plus, après les deux dernières guerres mondiales, ils prennent une dimension économique et sociale, avec des adjonctions de poids, comme le droit au travail, à la santé, à l'instruction, etc.

L'Assemblée des Nations Unies adopte, en 1948, la « Déclaration universelle des Droits de l'homme », valable pour tous les pays membres. La plupart des constitutions les incluent maintenant. Depuis 1953, il existe également une « Convention européenne des Droits de l'homme », dont l'application dépend d'une commission. Enfin, dès le 1er août 1975, à Helsinki, une sorte de déclaration d'intention, assortie de recommandations, devrait inciter à la détente internationale.

Des droits essentiels

Il apparaît pourtant qu'ils continuent à être violés. Les pays de l'Est, en particulier ,les considèrent plutôt d'une façon concrète, c'est-à-dire économique et sociale. Ils n'admettent guère leur face politique, de peur qu'ils favorisent les dissidents ou mettent en cause le statu-quo territorial européen.

Ainsi, tant que durera l'affrontement Est-Ouest ces droits se verront contestés. De même, comme le fossé continue à s'accroître entre les pays riches et les pauvres, les accusations fusent de chaque camp. Il serait, cependant, si beau, que « les libertés fondamentales, y compris la liberté de pensée, de conscience, de religion ou de conviction » soient sauvegardées partout...

Malgré tout, il y a un aspect positif à toutes ces affirmations, puisqu'elles permettent de rappeler des vérités éternelles, sans lesquelles la vie n'est pas réjouissante.

Les Tchèques, qui voulaient rétablir « un socialisme à visage humain », en 1968, visaient les mêmes buts que les rédacteurs des déclarations. Tous, d'une façon ou d'une autre, recherchent la liberté générale, qui n'est, malheureusement, pas pour demain sur notre planète.

En effet, mis à part les contraintes des systèmes politiques, il apparaît aujourd'hui que la marge de manœuvre des individus devient de plus en plus étroite. Les lois, les règlements, la bureaucratie, les conventions, les habitudes contraignent les gens à suivre une sorte de ligne de conduite rigide. On en arrive, petit à petit, sans le vouloir, à se mouler sur toutes sortes de modèles, à devenir des robots, puisqu'il n'existe guère d'autre alternative.

Il n'est donc pas inutile qu'on rappelle à tort et à travers l'existence des droits fondamentaux de l'homme. A force de les ressasser, il se créera bien une pression de l'opinion publique, qui évitera probablement des abus trop criards.

Et, un jour, à force d'avoir trop voulu confectionner de ceintures de sécurité, il ne sera, peut-être, plus possible de les tendre comme avant !

JOSEPH GROSS

COMITÉ CENTRAL DU PRDV

Les membres du comité central du PRDV sont convoqués pour le **mercredi 30 août à 19 h. 30 à la grande salle de l'Hôtel de Ville de Martigny.**

Ordre du jour :

1. Votation du 24 septembre 1978 sur l'admission du Jura dans la Confédération.
   Exposé de Me Paul Moritz, membre de la Constituante jurassienne.
2. Votations cantonales :
   — loi sur la mise en valeur des vins, des fruits et des légumes du Valais
   — loi sur la responsabilité des collectivités publiques et de leurs agents
   — loi sur les mesures en faveur des handicapés.
3. Divers.

Le président : **Bernard Dupont** Le secrétaire : **Adolphe Ribordy**

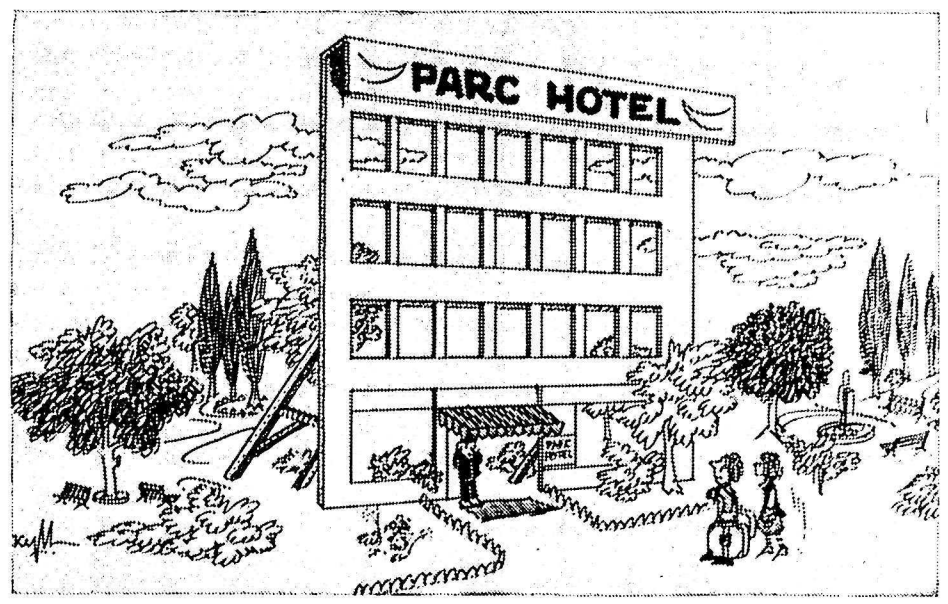

PROGRAMME TV

Samedi 26 août

15.00 Cyclisme. Championnats du monde sur route au Nürburgring
17.00 Natation. Championnats du monde. Plongeon de haut vol dames (finale)
17.40 Vacances-Jeunesse
18.10 Téléjournal
18.15 Les déesses vivantes du Népal
19.10 Musique folklorique suisse
19.30 Téléjournal
19.45 Loterie suisse à numéros
19.55 A vos lettres
20.20 Spécial Vacances à Saint-Malo
21.15 Frankenstein (2e partie)
22.50 Téléjournal
23.00 Football

Dimanche 27

11.40 Il Balcun tort
13.00 Tél-hebdo
13.25 Téléjournal
13.30 Automobilisme. Grand Prix de Hollande
15.00 Cyclisme. Championnats du monde sur route
16.45 Grand Prix de Hollande
17.35 Téléjournal
17.40 Guerre et Paix : La retraite de Russie
18.50 Les actualités sportives
19.30 Téléjournal
19.45 Têtes d'affiche : Laurence Olivier La Chatte sur un toit brûlant
21.25 Les grands chefs d'orchestre : Karl Böhm
22.15 Vespérales
22.25 Téléjournal
22.35 Natation. Championnats du monde, de Berlin

Lundi 28

14.55 Natation. Championnats du monde, de Berlin
18.00 Point de mire
18.10 Téléjournal
18.15 Vacances-Jeunesse
18.45 Popeye
19.00 Un jour d'été
19.30 Téléjournal
19.50 Les animaux du soleil
20.20 Nos vies sont en jeu SOS pour « Pisces III »
21.10 Superstar : Paul Simon
22.00 Natation, de Berlin
23.00 Téléjournal

Mardi 29

15.30 Point de mire
15.40 TV-Contacts Histoire du Grand-Théâtre de Genève
16.45 Trésors des champs
17.10 Qu'est-ce qui fait rire les Suisses?
18.10 Téléjournal
18.15 Vacances-Jeunesse
18.45 Popeye
19.00 Un jour d'été
19.30 Téléjournal
19.50 Les animaux du soleil
20.20 Sam et Sally : La Corne d'Antilope
21.15 En direct avec... Edgar Pisani
22.15 Athlétisme : Championnats d'Europe, de Prague
23.00 Téléjournal

Mercredi 30

16.20 Point de mire
16.30 Vacances-Jeunesse
17.00 Athlétisme : Championnats d'Europe, de Prague
19.20 Popeye
19.30 Téléjournal
19.50 Les animaux du soleil
20.20 Au théâtre ce soir : Le Cœur sous le Paillasson
22.45 Téléjournal
22.55 Athlétisme

Jeudi 31

16.20 Point de mire
16.30 Vacances-Jeunesse
17.00 Athlétisme : Championnats d'Europe, de Prague
18.40 Popeye
19.00 Un jour d'été
19.30 Téléjournal
19.50 Les animaux du soleil
20.20 Les Provinciales : La lumière de septembre
21.20 Angoisses : Si c'est un homme, raccrochez !
22.30 Téléjournal
22.40 Athlétisme

Vendredi 1er septembre

16.20 Point de mire
16.30 Vacances-Jeunesse
17.00 Athlétisme : Championnats d'Europe, de Prague
19.00 Un jour d'été
19.30 Téléjournal
19.50 « Elle sort de la chambre noire »
20.20 Règlement de Comptes, de Fritz Lang
21.45 Des ordres venus d'en-haut
23.15 Téléjournal

SELECTIONS TV

Dimanche 27 août à 19 h. 45

Tête d'affiche : L. Olivier

La Chatte sur un Toit brûlant

Avec « La Chatte sur un Toit brûlant », Tennessee Williams s'affirma définitivement comme l'un des plus grands dramaturges contemporains. L'auteur de « La Ménagerie de verre », de « Un Tramway nommé Désir », de « La Nuit de l'Iguane » considère que cette pièce demeure sa plus belle réussite : unité de temps et de lieu, crédibilité des personnages et surtout, une intensité paroxystique qui éclate dès le second acte.

L'univers conflictuel que décrit Tennessee Williams dans « La Chatte... » est celui de la société du sud des Etats-Unis, vivant sur la base de règles austères et patriciennes héritées d'une époque révolue. Ce décor, tant géographique et historique que psychologique a du reste inspiré l'essentiel de son œuvre. « La Chatte sur un Toit brûlant » fut monté par Elia Kazan à Broadway en 1955. Mais la version que le grand public connaît le mieux est sans doute celle de R. Brooks avec Paul Newman et Liz Taylor. Il n'en demeure pas moins que la présente émission, produite par la Télévision anglaise indépendante, avec la présence d'acteurs aussi prestigieux que Laurence Olivier, Nathalie Wood et Robert Wagner, constitue en tout cas une version aussi valable que celle qui voyait l'affrontement du couple Taylor-Newman. Certains critiques anglais n'hésitent même pas à la placer au premier plan : l'interprétation du rôle de Maggie par Nathalie Wood semble avoir laissé, outre-Manche, une profonde impression...

Le dernier anniversaire

L'action se passe dans une vaste plantation de coton du Mississippi : on célèbre l'anniversaire de « Big Daddy » Pollitt, le patriarche règnant en maître absolu sur son domaine et sa famille. Une famille qui s'efforce de donner l'image du bonheur mais qui est en réalité déchirée par les rivalités : « Big Daddy » sans le savoir, est condamné par la maladie. Et l'on se demande déjà, dans la grande demeure, à qui reviendra l'héritage. En une nuit, la vérité va éclater : la mort proche du patriarche, l'hypocrisie de son entourage, le drame qui déchire et unit à la fois le fils cadet de Big Daddy, Brick, et sa femme Maggie...

Mardi 29 août à 21 h. 15

En direct avec... Edgar Pisani

La carrière d'Edgar Pisani, membre du Parti socialiste après avoir été ministre de l'agriculture puis de l'équipement sous la Cinquième République, est celle d'un esprit original, ouvert et indépendant : à l'Agriculture, où l'avait appelé Michel Debré, il se fit le champion d'une politique qui fut vivement combattue par les grandes organisations agricoles ; il prônait alors une agriculture modernisée et concentrée, débarrassée d'un excès d'intermédiaires. A l'Equipement, ses efforts dans le sens d'une nouvelle conception de l'aménagement du territoire inspirèrent le projet de loi urbaine et foncière déposé par le gouvernement en 1966.

Pourtant, à ce moment déjà, Edgar Pisani est arrivé à la conviction que la notion de propriété foncière et tout ce qui s'y rapporte est au cœur du problème. Plus exactement, elle est le problème, car elle est instrument d'isolement et de non-solidarité, donc obstacle à l'utilisation optimale du territoire.

Nous sommes là au cœur d'un débat politique majeur, écrira-t-il : ce débat ne pourra être tranché que par un changement politique majeur. » La rupture est consacrée en 1967 : Edgar Pisani démissionne. Dix ans plus tard, il publie « L'Utopie foncière — L'Espace pour l'Homme » dans lequel il expose les moyens qui, à son sens, permettront la maîtrise collective et progressive du sol. « Parce qu'il est l'héritage indéfiniment transmis, dit-il, chaque génération en est comptable devant les autres générations. » Nécessité de la responsabilité collective, priorité de la terre et de ses lois propres sur la possession, sauvegarde de l'intérêt général dans l'exploitation de la nature, tels sont les thèmes qui, sans doute, seront abordés au cours de cet entretien avec Liliane Roskopf.

Mercredi 30 août à 20 h. 20

AU THEATRE CE SOIR

Le Cœur sous le Paillasson

Les Américains — et particulièrement les businessmen — attachent une immense importance à l'harmonie et à la respectabilité qui doit caractériser la vie privée de tout membre d'une entreprise. C'est ainsi que le jeune cadre idéal doit en principe être marié, père de famille et — faut-il le préciser — heureux en ménage.

C'est pourquoi Henry Widmark, nouveau directeur d'une compagnie américaine installée en France, tient à inviter ses employés dans un confortable hôtel de montagne. Durant le week-end, il a l'intention de faire la connaissance de ses futurs collaborateurs et de leurs conjointes, et inversément : la société emploie aussi des collaboratrices hiérarchiquement importantes, qui viendront donc avec leur mari.

Tout est donc prévu : cocktails, champagne, piscine, soirée dansante, l'ensemble dans un esprit « grande-famille-jeune-et-dynamique » !

Pourtant, dès l'arrivée du premier couple, les choses se gâtent. Il est certes permis d'avoir de temps à autre une scène de ménage, mais il n'est pas recomandé de la déclencher en présence de M. Widmark. Puis c'est le tour d'une collaboratrice, qui arrive sans son mari. Comprenant sa bévue, elle décide de se fabriquer un... mari d'appoint. Ce qui ne marcherait pas si mal si le vrai conjoint ne débarquait sans crier gare. On le voit, l'atmosphère est plutôt tendue au Chalet des Crocus. Et la valse des quiproquos commence...

Jeudi 31 août à 21 h. 20

Angoisses : Si c'est un homme, raccrochez !

Pour n'importe quelle femme, c'est un profond sujet de satisfaction que de se savoir belle, admirée, désirée... mais jusqu'à un certain point. Lorsque le sex-appeal de la malheureuse Suzy Martin la transforme littéralement en gibier traqué, que chaque coup de téléphone dévoile le souffle lourd d'un correspondant anonyme, que chaque « ami » n'est qu'un amoureux transi ou violent en puissance, l'aventure tourne à la catastrophe. Même les policiers qu'elle appelle à son secours sont à leur tour subjugués par son charme et oublient de la défendre pour tenter de la séduire ! Le premier téléphone anonyme n'avait pourtant pas ému Suzy outremesure : ce genre d'acte est plutôt courant, et la jeune femme avait déjà fort à faire avec les assauts du photographe pour lequel elle posait, sans mentionner les hommages empressés d'un admirateur sicilien, et les scènes de ménage dont Greg, un autre photographe de ses amis, était régulièrement affligé par sa secrétaire. Même le concierge de son immeuble collectionnait les coupures de presse où Suzy apparaissait ! Puis les appels se firent plus pressants, voire menaçants. Et la violence éclata : un à un, les admirateurs de Suzy — et même son propre frère — furent victimes d'agressions...

L'EXPLOITATION AGRICOLE DES RÉGIONS DE MONTAGNE

Une question d'intérêt national

En vacances en montagne, les Suisses se rendent compte facilement des difficultés rencontrées par les agriculteurs dans leur travail quotidien : prés en forte pente sur lesquels on fait les foins, cultures de petits fruits et de pommes de terre pratiquées dans des conditions difficiles, alpages et espaces boisés à entretenir, etc. Chacun est alors d'avis qu'il faut assurer aux exploitations de montagne un revenu d'autant plus décent que les paysans, en altitude, contribuent à gérer la nature de façon à ce qu'elle soit accueillante non seulement en été mais toute l'année.

Hélas, l'agriculture de montagne est loin d'obtenir le revenu équitable dont parle la législation. Actuellement, une procédure de consultation est ouverte sur un projet de loi prévoyant des contributions à l'exploitation agricole du sol, contributions qui seraient versées en montagne pour les terrains en forte et très forte pente et pour les exploitations d'estivage. A ce sujet, l'Union suisse des paysans, dans « Page USP » insérée dans la presse professionnelle agricole, relève que « ne faut pas considérer uniquement le résultat économique du travail effectué dans des conditions difficiles. L'entretien des terres cultivées à titre d'espace vital et de détente pour le reste de la population constitue une prestation en faveur de la collectivité qui, jusqu'aujourd'hui, n'a été rémunérée que d'une manière tout à fait insuffisante. Pour W. Neukomm, vice-directeur de l'USP, tous les terrains en région de montagne, vu leur faible potentiel de production, devraient bénéficier des contributions fédérales.

Les contributions à l'exploitation **agricole** du sol helvétique en montagne relèvent donc de l'intérêt général : elles ont une priorité telle qu'on ne saurait en lier le versement à l'approbation de la réforme des finances fédérales.

MEOC
ENGRAIS ORGANIQUES
PRODUITS ANTIPARASITAIRES
SERVICE AGRONOMIQUE
CHARRAT • 026/5 36 39

Marché de l'Occasion

A VENDRE
R 16 TL, 1972
R 17 TL, 1973, verte, 60 000 km
R 4 TL, 1974, bleue
R 4 TL, 1974, 63 000 km, blanche
Austin 1300 GT, 1972, 64 000 km
Véhicules vendus expertisés
Crédit OVERLEASE
Garage des Alpes
A. ZWISSIG
3960 SIERRE - Tél. 55 14 42

Cherche chalet
mi-confort, à louer à l'année, région val de Bagnes-Orsières, situation tranquille.
✆ (021) 28 54 09

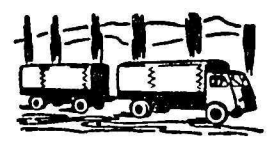
Bâches - Sellerie civile
pour tous véhicules
Confection de stores

PAUL GRANDCHAMP, MARTIGNY - Tél. (026) 2 27 87
Zone industrielle - En face du port franc

Annonces Suisses S. A.
Place du Midi
Sion
✆ (027) 22 30 43
ASSA

Société anonyme Alphonse Orsat, Vins, Martigny

Il est rappelé aux actionnaires que l'assemblée générale ordinaire aura lieu **samedi 26 août 1978 à 16 heures,** à la grande salle de l'Hôtel de Ville, à Martigny, conformément aux publications déjà parues.

Prière de se présenter dès 15 h. 30 pour la signature de la feuille de présence.

Salle communale - Martigny
Mardi, le 29 août 1978, 20 h. 30
LE SWISS OCEAN RACING CLUB
présente le film
«Disque d'Or» autour du monde
Le film est présenté par le skipper Pierre Fehlmann et suivi d'un débat au cours duquel il sera répondu aux questions du public
Prix des places : Fr. 8.—
TOUR DU MONDE 77 78 WELTUMSEGELUNG DISQUE D'OR
Location à l'avance : Aux Grands Magasins Innovation, Martigny

Combustibles - Carburants
coop-oil VALAIS
Dépôt pétrolier - Châteauneuf
Tél. 027 / 36 21 21
DEPOT PETROLIER - CHATEAUNEUF
HUILES DE CHAUFFAGE
Demandez nos prix
Coop c'est meilleur marché

Martigny

Revivre le périple de «Disque d'Or» dans la course autour du monde

Entre le 28 août 1977, date du départ de la course autour du monde et le 25 mars dernier, jour de leur retour dans le port britannique, les équipiers de « Disque d'Or » ont fait tout leur possible pour communiquer un maximum de renseignements, faire parvenir des photographies suggestives et remettre à la Télévision romande de nombreuses séquences tournées à bord par Didier Charton. Malgré tout, le public n'a jamais pu découvrir tous les aspects de l'aventure vécue sur « Disque d'Or », ni surtout le contexte dans lequel elle s'est déroulée. Aussi, le film qui sera présenté par le Swiss Ocean Racing Club le **mardi 29 août à 20 h. 30 à la salle communale, Martigny**, sera-t-il l'occasion rêvée pour tous les passionnés de yachting — et les sportifs en général — d'entrer dans le monde de la course hauturière sur un bateau de 65 pieds.

Découvrir le monde

Ce sera la découverte d'un monde où les efforts n'ont rien de commun avec ceux exigés généralement pour naviguer à la voile, un monde où la vie communautaire à douze n'est pas toujours facile, mais surtout un monde où la concurrence oblige à porter continuellement un maximum de toile, c'est-à-dire à pousser jour après jour le bateau à la limite de la casse.

La casse ne peut d'ailleurs être totalement évitée, ce qui n'est guère surprenant dans une telle épreuve où il s'agissait, au cours de la deuxième étape, d'affronter les « quarantièmes rugissants » de l'Océan Indien et de franchir le trop célèbre Cap Horn pendant la troisième manche. Ainsi, les voiles éclatées furent multiples au point que les travaux de couture nécessitèrent des kilomètres de fil ; la bôme fut cassée et réparée en un temps record avant d'être remplacée à Auckland ; les fuites d'eau obligèrent à un pompage continu jusque sur la ligne d'arrivée après que l'on eut même envisagé au cours de la troisième étape de se détourner sur Tahiti au lieu de poursuivre sur Rio via le Horn.

Mais le film, réalisé par Jean Rigataux, ne donnera pas seulement l'illusion au spectateur d'affronter les éléments déchaînés dans les mers du Sud, il lui permettra aussi de découvrir l'ampleur de l'opération menée à terre pour que le bateau soit compétitif : contacts continuels pour prévoir le remplacement du matériel, organisation des arrivées aux étapes, acheminement des pièces de rechange, de l'équipement et de la nourriture pour la suite de l'épreuve. Tout un aspect du problème qui a été fixé par la caméra d'Andreas Sutter avant de retrouver les images de Didier Charton sur la table de montage de Jean-Louis Gauthey.

De quoi se faire quelques frayeurs, même si la musique originale d'Alain Morisod est appelée à tempérer le bruit effrayant des déferlantes...

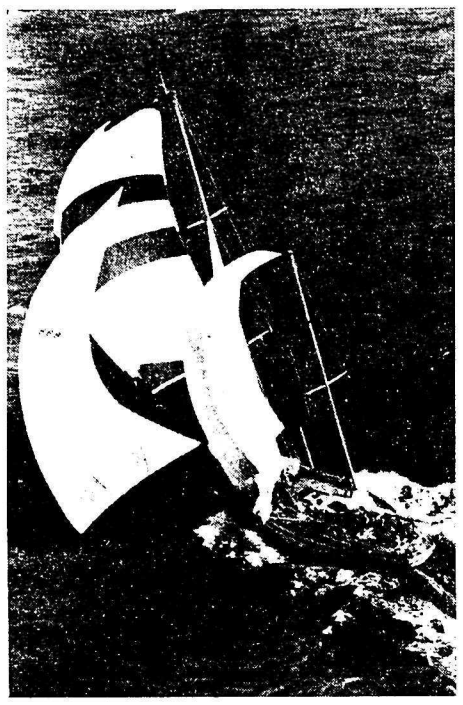

FULLY

Journée cantonale des samaritains

La section des samaritains de Fully organise en date du 10 septembre la journée cantonale valaisanne des samaritains. Cette journée se déroulera comme suit :

08.00 réception des sections sur la place du Petit-Pont (entrée de Fully) petite collation
08.40 formation des groupes de travail
09.00 début de l'exercice
11.30 critique du médecin
12.00 vin d'honneur
12.45 dîner
15.00 intermède récréatif

Monthey

La fête à Malévoz

8, 9 et 10 septembre

Vendredi

20.00 Grand bal de la Fête à Malévoz à la grande salle.

Samedi

13.30 Course de « caisses à savon » (patronage : « Journal du Haut-Lac »)
Course des garçons de café, catégories garçons, serveuses et patrons (patronage : Société des cafetiers, restaurateurs et hôteliers, Ricard)
Production de « La Farateuse » de la fanfare municipale L'Agaunoise de Saint-Maurice.
20.45 Salle de spectacles de Malévoz : « Caf'Conc' » avec « Les Copains d'abord ».

Dimanche

10.00 Messe communautaire chantée par les « Vive la vie »
11.00 Concert-apéritif sur les places de fête
12.00 Spécialités gastronomiques servies sur les places de fête
14.00 Concerts sur les quatre places de fête par :
l'Harmonie municipale de Sion
les Fifres et Tambours de Mund
le groupe de danses folkloriques « Les Bouetzedons » d'Orsières
la fanfare municipale de Vouvry
la fanfare d'Eggerberg
— Participation d'artisans, stands de vente et de démonstration
— Village de l'artisanat local
— Grand lâcher de ballons avec prix offerts par Swissair.

Découvrir Martigny depuis la Tour

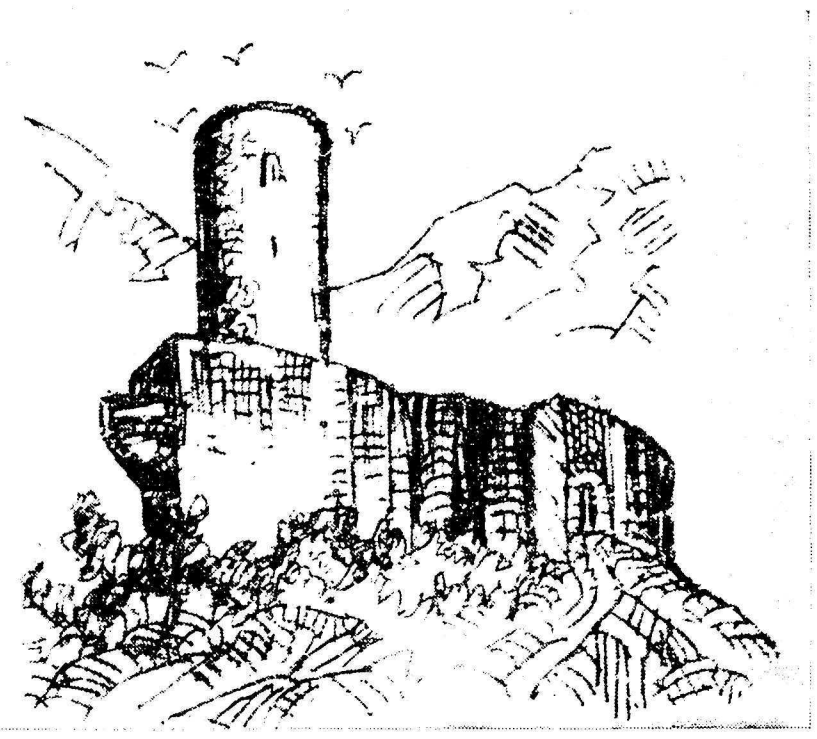

La Tour de La Bâtiaz croquée par André Closuit.

Le beau temps est revenu. Le soleil nous darde ses rayons. Les vacanciers et touristes de passage en profitent pour visiter Martigny et ses particularités. L'exposition du Manoir, la maison Supersaxo, la piscine municipale et la magnifique promenade qui mène au château de la Bâtiaz, l'un des fleurons de l'histoire octodurienne, constituent des buts que chaque hôte se doit de découvrir absolument.

ORDRE DE LA CHANNE

Chapitre du Chablais au Bouveret

Placé sous le haut patronage de MM. Bernard Dupont, conseiller national, Maurice Nantermod, préfet du district de Monthey, Raymond Deferr, président de Monthey, Maurice Grept, président de Port-Valais, et avec la participation du Quatuor sédunois et de la fanfare du Bouveret, l'Ordre de la Channe tiendra Chapitre du Chablais le samedi 9 septembre dans la cité lacustre du Bouveret.

Cérémonial

17.00 arrivée des hôtes
17.30 apéritif
18.00 intronisations solennelles
19.00 la disnée est baillée
24.00 le Procureur clôt le Chapitre

VOUVRY

Décès de Mme Cécile Vuadens

C'est avec une profonde tristesse que que l'on a appris la nouvelle du décès de Mme Cécile Vuadens, survenu dans sa 69e année. Mère d'une belle famille de quatre enfants — Bernard, vice-président du Parti radical social-démocratique de Vouvry, conseiller communal et président d'honneur du Football-Club; Albert ancien conseiller communal Jean-Claude et Marco, membres de commissions — et grand-mère de Monique, employée communale, Mme Vuadens était un être apprécié des personnes qu'elle côtoyait. Sa disparition plonge dans l'affliction tous ceux qui l'ont connue.

A sa famille si cruellement attristée, le « Confédéré-FED » adresse l'expression de sa vive sympathie.

L'Agaunoise au vert

● Les vingt-cinq musiciens et musiciennes de la fanfare l'Agaunoise, de Saint-Maurice, dirigée par M. J.-M. Volluz et présidée par M. Mico Richard, se sont réunis tout au long de cette semaine dans le chalet du camping de La Fouly. La raison de cette « mise au vert » est très simple : l'Agaunoise représentera le Valais le 2 septembre lors de la Fête du Blé et du Pain à Echallens ; il s'agit donc de se préparer soigneusement dans le calme et la tranquillité.

Succès pour Cachecam sur la Place Centrale

Le jeu **Cachecam**, diffusé en direct mardi soir sur les antennes de la Télévision suisse romande, a servi de prétexte à un nombreux public pour se masser autour du kiosque de la Place Centrale, d'où était retransmise l'émission. Animé par le sympathique Jean-Charles Simon et la charmante speakerine valaisanne Claudette, Cachecam a d'abord permis, en première partie à trois concurrents octoduriens de se distinguer au traditionnel jeu des questions. MM. Roland Vaucher, Georges Lathion et Charles Délez se sont en effet brillamment comportés, le premier réussissant à tenir 70 secondes environ, le deuxième plus de 100 secondes et le troisième — le vainqueur absolu de ces joutes amicales — plus de 200 secondes.

En deuxième partie d'émission, Un jour d'été consacre quelques minutes d'antenne au **Confédéré-FED.** Répondant aux questions formulées par le journaliste Pierre Verdan, M. Pascal Couchepin, président du Conseil d'administration, s'étend sur l'histoire du journal et ses tendances actuelles. M. Adolphe Ribordy, rédacteur responsable, se charge de présenter M. Raphaël Girard, enfant de Martigny, spécialiste des civilisations précolombiennes et candidat au Prix Nobel de littérature. Au cours de l'interview qui suit, M. Girard évoque quelques particularités de son ouvrage intitulé « Histoire des civilisations anciennes d'Amérique ».

C'est au tour maintenant du réputé guide de La Fouly, M. Xavier Kalt, de s'entretenir avec l'un des animateurs de Cachecam, Pierre Kramer. Alors que de magnifiques paysages alpestres sont projetés sur l'écran, M. Kalt s'exprime sur les tâches d'un alpiniste et les dangers que celles-ci comportent.

Le dernier volet de Cachecam voit la participation de M. Charles Délez, candidat désigné pour la découverte de l'endroit où est sise la caméra cachée. Malgré les trois renseignements, M. Délez ne parvient malheureusement pas à situer exactement le lieu mystérieux (en l'occurrence Saignelégier dans le Jura).

Cachecam, une émission divertissante diffusée dans le but essentiel de faire connaître telle région et de contribuer ainsi à son essor touristique.

Remarquable concert à Salvan

Trois artistes locaux, l'abbé Patrice Esquivie, aumônier au préventorium des Granges, à l'orgue, Mme Andrée Holy, domiciliée à Giétroz, près de Finhaut, au violon, et Mme Marie-Lucie Delez, soprano, une authentique bourgeoise, ont enchanté les auditeurs d'une église paroissiale comble, dimanche dernier. Le concert était spécialement destiné au chanoine Léon Imesch, qui va quitter prochainement la cure de Salvan, avec les regrets unanimes de ses paroissiens. Il était patronné par la commune et la Société de développement de Salvan.

La soirée débuta par la magnifique **Sonate en ré majeur,** de Haendel, pour violon et orgue. Du même compositeur, on apprécia ensuite, **Le Messie,** pour soprano et orgue, Bach fut à l'honneur à l'orgue, avec sa **Pastorale. Puis,** les trois artistes interprétèrent avec délicatesse l'**O Mysterium inefabile** de Clérambault. Mozart eut sa belle part avec son **Concerto pour violon et orgue** et son **Laudate dominum** solennel pour soprano, violon et orgue. En finale, la **Suite gothique** de Boellmann clôtura majestueusement le programme. Constatant la satisfaction de l'assistance, Marie-Lucie Délez interpréta encore délicieusement, accompagnée à l'orgue, l'**Agnus Dei** de la **Messe du couronnement** de Mozart. Toutes les pièces étaient introduites par un commentaire apprécié du professeur Jean Lancoux, du Conservatoire cantonal.

On sentait chez les artistes une joie communicative d'interpréter des morceaux, qu'ils avaient eu grand plaisir à travailler ensemble. La sensibilité du violon et la chaleur de la voix ont été particulièrement appréciées. Quant au mérite des interprètes, il est digne d'éloges, puisqu'un concert aussi étoffé n'est pas à la portée de n'importe quel amateur.

Il n'est donc pas étonnant que le souhait unanime des hôtes soit de revivre une telle soirée. Nous croyons qu'une sorte de récidive aura lieu prochainement chez M. Louis Moret, à Martigny.

Merci sincère à ces trois artistes de la vallée du Trient, qui ont donné le meilleur d'eux-mêmes pour agrémenter une soirée d'été, qui se transforma en réussite ! A la prochaine donc pour les applaudir à nouveau !

memento

MARTIGNY

Etoile : Mort d'un pourri
Samedi à 17 h. 15 et lundi : Le petit con
Corso : Il était une fois la légion
Dimanche à 16 h. 30 et lundi : Car Wash
Exposition : Le Manoir - Ramuz et ses peintres. Sembrancher : Art et Artisanat
Police cantonale : (026) 2 20 21.
Police municipale : (026) 2 27 05.
Ambulance : (026) 2 24 13 - 2 15 52.
Pharmacie de service : téléphoner au 111.
Centre de planning familial : Avenue de la Gare 38, tél. (026) 2 66 80.
Service des A.A., groupe de Martigny : tous les vendredis à la Clé des Champs, tél. (026) 5 44 61 et 8 42 70.

MONTHEY

Monthéolo : La cuisine au beurre
Plaza : La « prof » donne des leçons particulières
Exposition : Art et artisanat à Morgins.
Police municipale : (025) 4 21 21.
Ambulance : (025) 4 62 62.
Pharmacie de service : Pharmacie du Crochetan (025) 4 15 44.

SAINT-MAURICE

Zoom : dès jeudi : Le Passager de la pluie
Police cantonale : (025) 3 62 21.
Clinique Saint-Amé : (025) 3 62 12.
Ambulance : No 117.
Pharmacie de service : Pharmacie Gaillard (025) 3 62 17.

SION

Arlequin : Skateboard
Capitole : Viol et Châtiment
Lux : Cataclysme
Expositions : Musée de la Majorie : Ludwig Werlen. Centre de loisirs Magro à Uvrier : Alain Garnier.
Police cantonale : (027) 22 56 56.
Ambulance : (027) 21 21 91.
Pharmacie de service : Pharmacie Buchs (027) 22 10 30 ou (027) 22 34 08.

SIERRE

Bourg : Le casse-cou
Casino : Un espion de trop
Exposition : Edmond Bille au Château de Villa.
Police cantonale : (027) 55 15 23.
Ambulance : (027) 55 63 63.
Pharmacie de service : Pharmacie Allet (027) 55 14 04.

Cinéma d'Ardon

Vendredi, samedi à 20 h. 45 - 18 ans
BRUCE LEE N'A PAS DE RIVAL
Démonstrations au sommet des arts martiaux dans cet Orient mystérieux et mal connu.

†

Le Parti radical social-démocratique de Vouvry

a le pénible devoir de faire part du décès de

Madame Cécile VUADENS

mère de M. Bernard Vuadens, vice-président du Parti

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

†

La commune de Vouvry

a le pénible devoir de faire part du décès de

Madame Cécile VUADENS

mère de Bernard, conseiller communal
Albert, ancien conseiller communal
Jean-Claude et Marco, membres de commissions,
et grand-mère de Monique, employée communale

†

La fanfare municipale Edelweiss à Martigny

a le pénible devoir de faire part du décès de

Madame Jeanine MENETREY

épouse de son fidèle membre, M. Emile Menétrey

Les obsèques ont lieu ce jour vendredi 25 août à l'église Saint-Michel à Martigny-Bourg à 10 heures.

Vivre en société

Section Monte-Rosa groupe de Martigny

Le 13 février 1919, une réunion de... trois personnes tenue dans les salons de l'Hôtel Kluser, à Martigny, aboutit à la formation d'un comité provisoire dirigé par M. Georges Couchepin. La section Monte-Rosa, groupe de Martigny, est fondée ou presque. Deux mois plus tard, le 9 avril, le Café des Alpes sert de cadre à l'élection d'un comité définitif, présidé par M. Jules Pillet. C'est maintenant officiel. La ville de Martigny dispose en ses murs d'une nouvelle société sportive.

A l'époque, nous explique le président actuel de la section, M. Gérard Copt, **cette association était surtout composée de personnalités de la cité octodurienne. Les ouvriers éprouvaient quelques difficultés à exercer les activités de l'association, lesquelles consistaient à effectuer, le week-end, de longues randonnées alpestres.**

Le groupe de Martigny est rattachée au Club alpin suisse (CAS). Le Valais est divisé en huit groupes (Monthey, Saint-Maurice, Martigny, Sion, Sierre, Brigue, Viège et Saint-Nicolas), un tournus étant opéré annuellement en ce qui concerne les décisions à prendre au niveau du canton. Les buts de cette association, outre le développement de l'alpinisme dans la région, sont très divers : organiser des excursions en haute montagne, initier et encourager la jeunesse à la pratique du ski et de l'alpinisme, construire des cabanes, développer le service des guides, organiser des sauvetages en montagne, assurer les membres contre les accidents de montagne, encourager la protection de la nature et du patrimoine national, etc. Une particularité à signaler : les groupes ne sont pas délimités géographiquement. Ainsi, Martigny peut très bien compter au sein de son association des membres provenant des communes limitrophes, d'une ville voisine, du district d'Entremont.

Formé de cette façon de 450 membres environ, le groupe de Martigny est géré par un comité de sept personnes composé de la manière suivante : MM. Gérard Copt, président ; François Faiss, vice-président ; Jean-Pierre Girard, secrétaire ; Christophe Morand, caissier ; André Oggier, chef de course ; Raymond Berguerand, chef OJ, et Jean-Claude Copt, adjoint au chef OJ. Un programme d'activités est établi en début d'année. Le groupe de Martigny ne cherche évidemment pas les difficultés lorsqu'il opte pour une excursion. Le monde qui y participe est parfois tel que les responsables ne peuvent se permettre d'organiser des courses avec un degré de difficultés trop élevé. En outre, le groupe prend part à des randonnées mises sur pied par la section Monte-Rosa, ainsi qu'à des cours de chefs de cordée, en hiver. Chaque année, dans le cadre du Triangle de l'Amitié, une course est organisée par les groupes de Martigny, Chamonix et Aoste. **Un certain nombre de personnes s'inscrivent au CAS pour bénéficier de réductions dans les cabanes,** déclare M. Copt, **mais elles ne participent que très peu à la bonne marche de la société.**

La commune ne nous verse aucun subside, situation compréhensible eu égard à la provenance de la plupart des membres du groupe. Les cotisations que nous payons sont adressées au comité central, lequel nous retourne 7 fr. environ par personne. Nous ne pouvons pas nous plaindre, puisque nous projetons l'année prochaine de faire une expédition soit au Maroc soit dans les Pyrénées.

Le problème essentiel de la société réside dans la participation de la jeunesse à nos excursions, conclut M. Copt. **Les jeunes organisent leurs propres courses. Je pense que ce genre de difficultés survient également dans d'autres sociétés sportives de la ville.**

Ch. Méroz

Les jeunes gens ne participent que rarement aux excursions du groupe de Martigny.

Ouverture des écoles professionnelles du Valais romand

— **Année scolaire : du 4 septembre 1978 au 23 juin 1979**
— **Vacances de Noël : du 22 décembre 1978 au soir au 8 janvier 1979 au matin.**
— **Vacances de Pâques : du 6 avril 1979 au soir au 23 avril 1979 au matin.**

La fréquentation des cours est obligatoire pour tous les apprentis, même pendant le temps d'essai, dès l'ouverture de l'année scolaire.

L'admission aux cours de première année est subordonnée à la présentation du contrat d'apprentissage homologué par le Service cantonal de la formation professionnelle ou, à ce défaut, d'une attestation du patron. L'élève qui n'en possède pas recevra de la direction de l'école une formule de demande d'admission ; il la rapportera lors des prochains cours hebdomadaires dûment signée par le patron et le représentant légal.

Tous les nouveaux apprentis se présenteront aux cours, à la date indiquée par la publication officielle, munis du matériel usuel et du dernier certificat scolaire obtenu.

Les apprentis des 2e, 3e et 4e années déposeront à l'ouverture des cours leur livret de notes signé par les parents et par le patron.

Tous les apprentis appelés à suivre les cours professionnels en un lieu autre que celui de leur domicile ou du domicile de leur patron peuvent se procurer une carte spéciale pour l'inscription de leurs frais d'itinéraires. Cette carte est délivrée par les CFF et les PTT, sur présentation de la carte d'apprenti et permet l'inscription des abonnements Série 26 (dix courses en trois mois) afin d'en obtenir le remboursement à la fin de l'année scolaire ; elle devra être remise à la direction de l'école dans le courant du mois de mai 1979.

IMPORTANT

Les apprentis de première année au bénéfice d'une autorisation ou d'un contrat peuvent demander à l'école professionnelle où ils suivront l'enseignement obligatoire, leur carte d'apprenti. Ils joindront à leur demande deux photos au dos desquelles ils mentionneront leur nom et prénom. Ils fourniront, en outre, les renseignements suivants :
— date de naissance (jour, mois et année),
— profession,
— dates du début et de la fin de l'apprentissage,
— domicile,
— domicile des parents,
— lieu d'apprentissage.

Le programme détaillé de l'ouverture des cours de chaque profession est publié dans le « Bulletin officiel du canton du Valais ».

Service cantonal de la formation professionnelle

Sierre

Le directeur des S.I. sanctionné

Nous recevions hier le communiqué suivant de l'Administration communale de Sierre :

En séance du 31 juillet 1978, le Conseil communal de Sierre a été amené à prendre, conformément au statut du personnel, à l'encontre du directeur des Services Industriels de la ville, une sanction consistant en un blâme et la suppression du salaire de septembre 1978.

Cette décision est intervenue à la suite d'une enquête qui a révélé divers manquements, d'ailleurs reconnus par l'intéressé.

L'enquête ouverte n'a, par contre, pas révélé de préjudice financier subi par l'Administration communale ou par les Services Industriels de la ville.

Sierre, le 23 août 1978.

Administration communale de Sierre

D'après les renseignements en notre possession, il semblerait que les manquements constatés soient de nature assez bénigne mais qu'ils justifiaient néanmoins des sanctions.

Ce communiqué a au moins l'avantage de mettre fin aux rumeurs les plus diverses qui couraient à Sierre ces derniers temps.

Sion

FEDERATION ECONOMIQUE DU VALAIS

Nouveau directeur

Dans sa séance d'hier, le comité de la Fédération économique du Valais a nommé son nouveau directeur pour remplacer M. Leo Berchtold, brusquement décédé le 15 juillet dernier. Il a appelé à cette responsabilité M. Pierre-Noël Julen, secrétaire de cette même fédération depuis dix ans.

M. Julen est né en 1943 à Muraz s/Sierre .Il a fréquenté les écoles primaires à Sierre, puis a obtenu la maturité commerciale à Sion. Il a suivi ensuite les cours HEC de l'Université de Lausanne, d'où il est sorti en 1966 avec le titre de licencié en sciences commerciales et économiques.

En procédant à cette nomination, le comité de la Fédération économique du Valais a tenu compte de la valeur des services rendus jusqu'à ce jour par M. Julen. Il est persuadé que les connaissances que M. Julen a acquises en dix ans de collaboration étroite avec son regretté directeur, M. Berchtold, seront bénéfiques à la poursuite de la tâche importante qui est dévolue à la FEV. Le comité est donc heureux de pouvoir communiquer cette nomination.

Fruits expédiés du 14 au 20 août

Abricots	941 472 kg
Framboises	48 481 kg
Poires	437 306 kg
Pommes	435 781 kg
Carottes	22 484 kg
Choux-fleurs	150 111 kg
Tomates	629 947 kg

VALAIS SUISSE

Nouvelle association culturelle

Lorsqu'une école se propose de retrouver ses anciens élèves, ce n'est pas une sinécure .Les uns ont changé plusieurs fois d'adresse, les autres ont émigré.

La difficulté de cette entreprise n'a cependant pas rebuté les membres de l'Association des anciens élèves de l'Ecole Lémania, à Lausanne, qui aimeraient aujourd'hui donner rendez-vous aux quelque 25 000 étudiants ayant fréquenté l'établissement, dont de très nombreux Valaisans.

Ceux-ci sont conviés à se retrouver à l'occasion de son 70e anniversaire, dans le cadre du prochain Comptoir suisse, au stand 1023 de la halle 10. Ils pourront y partager le verre de l'amitié et souscrire aux objectifs de cette nouvelle association qui vise à resserrer, par le biais d'un bulletin et de diverses manifestations culturelles, les liens existant entre tous.

Les anciens empêchés de venir au Comptoir peuvent aussi s'adresser directement à l'Association (case 258, 1001 Lausanne).

Fête du centenaire de la naissance de C.-F. Ramuz à Cully

L'année 1978 est marquée par le centenaire de la naissance de C.-F. Ramuz. Désireuse de rendre un digne hommage au poète et à son œuvre, la commune de Cully organise le 24 septembre une fête au bord du lac, fête simple de l'amitié, du souvenir, de la poésie. Elle se déroulera sous les grands arbres de la place d'Armes, là où le Major Davel inspecta ses troupes avant de partir pour Lausanne, là où Ramuz, en 1923, prononça l'Hommage au Major, au cœur de Lavaux.

Précisons que cette manifestation coïncide avec la date de clôture de l'exposition « Ramuz et ses peintres » au Manoir de Martigny.

Who is who du bar maison

Pour être un hôte parfait, il faut naturellement connaître aussi les usages en matière de boissons et savoir préparer des drinks savoureux, ouvertures et finales de tout repas de fête. Les gourmets savent que l'apéritif et le digestif sont les compagnons inséparables de la gastronomie.

Tous ceux qui veulent faire à leurs invités la surprise d'un drink inédit trouveront certainement des boissons (qui leur sont inconnues jusqu'à présent) dans la brochure « who is who du bar maison ». Plus de soixante suggestions y sont réunies. Des short drinks classiques aux long drinks rafraîchissants en passant par de cocktails multiples.

En outre, une représentation graphique de la typologie des verres facilite le choix des verres appropriés.

Auteur de ce petit guide astucieux : Haecky, l'importateur bien connu de spiritueux. Le « who is who » peut être obtenu gratuitement auprès de Haecky Import SA, Dép. WA, case postale, 4153 Reinach.

Grillade du TCS au Bois-Noir

Dimanche 27 août dès 11 heures

Concert - Danse - Concours - Carrousel
Lancer de ballons

— Prix populaires —

Plus de vie aux années

Plus de vie aux années, plus d'années à la vie des rhumatisants... Ce n'est pas là un simple slogan mais tout un programme, celui des Ligues contre le rhumatisme.

Les services locaux en faveur des rhumatisants sont ouverts à tous ceux qui ont besoin d'aide et de conseils sur le plan social, familial et professionnel. Les Ligues organisent des séjours de vacances et de convalescence, des cures thermales, des cours de gymnastique dans l'eau. Elles étudient et testent les objets et appareils susceptibles de faciliter la vie des rhumatisants handicapés.

D'autre part, les Ligues se battent sur un triple front : la prévention, l'information, la formation.

La lutte contre le rhumatisme nous concerne tous ! Ne restez pas inactifs ! Maintenez-vous en bonne forme physique ! Manifestez votre solidarité envers les rhumatisants en devenant membre de votre Ligue cantonale, en participant à ses activités, en versant votre obole à notre collecte nationale.

Ligue suisse contre le rhumatisme

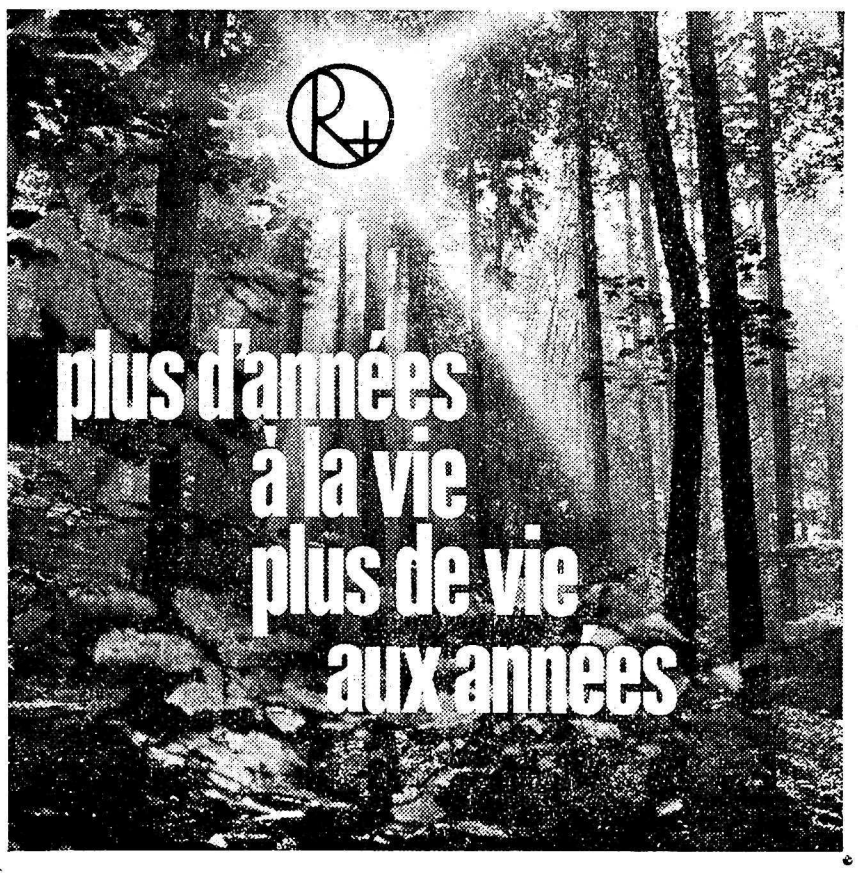

Un coin de terre...

CAMPAGNE

« La campagne », ils la connaissaient pour l'un ou l'autre de ses petits bistrots au bord de la route, et pour la traverser chaque année à l'époque des vacances. Autrement, ma foi, ils n'avaient guère que des souvenirs d'enfance. Et voilà que ce dimanche leur prend l'envie de dire oui à la promenade avec deux autres familles. Seulement, où aller quand on ne connaît pas du tout les chemins sans voitures ni cortèges de promeneurs ?

Un dimanche lourd, un ciel menaçant, et on part quand même. Sans demander combien de kilomètres on fera. A travers le petit bois, puis à flanc de coteau et enfin sur la crête, le groupe s'étire, constate, commente. Les filles se parlent, les hommes prennent la tête, les femmes s'occupent du petit et du sac à provisions. On se demande de quelle céréale il s'agit, là, dans le champ de droite. Parce que, à gauche, on est sûr que ce sont des pommes de terre. Un char à foin ! s'écrie un père dans l'esprit duquel est remonté à toute vitesse le souvenir d'une journée passée à la campagne, il y a quelques décennies.

On marche et puis on s'arrête sous un cerisier. De là, tout le pays s'offre à la vue et aux exclamations. Et là-bas, demande quelqu'un, c'est quel village ? Justement, en voici un, avec sa petite chapelle et son cimetière où l'on se rend pour connaître les noms des gens du lieu.

Le petit souffle de toutes ses forces dans son sifflet. Deux chats jouent dans un jardin, on les regarde. Le temps passe mais ça ne fait rien. Des filles demandent un oiseau, un lapin, un chat, un chien, un animal pour la maison et leur mère répond l'invariable « plus tard, chérie, on verra si tu es bien sage ».

Ceux qui voulaient marcher et ceux qui ne voulaient pas tellement ont parlé jambon, fromage, pain de campagne, vin du pays. On a fixé un rendez-vous, pour jeudi soir. Avant de reprendre le volant, les deux hommes ont dit merci. Le même que dans un livre d'école, ou chez Ramuz, Giono, ou d'autres.

— ep —

OTAGE

Depuis des années, dans les métropoles du monde, béton et gazon s'efforcent d'établir des relations de bon voisinage. Tantôt en pure perte, tantôt avec bonheur. A défaut de grandes forêts de feuillus, à jamais disparues en périphérie des villes, s'installent de grands espaces gazonnés que foule, dimanche après dimanche, le pélerin-sportif-citadin. Ces espaces, on les remarque souvent en défilant en train au milieu d'équipes multicolores ; on les survole aussi parfois, de nuit, en découvrant par le hublot des éclairages féériques de grands stades vert tendre.

Ces terrains sont quelquefois source de querelles, minimes il est vrai. Les gosses de banlieue se heurtent au concierge poli mais ferme, pas d'accès au terrain si l'on n'est pas du club ! Le père de famille comprend souvent mal que sa progéniture ne puisse s'ébattre « là où passe une partie de ses impôts », enceinte grillagée où, de surcroît, il n'y a du monde qu'épisodiquement.

Ces espaces verts et sportifs sont restés à l'abri des « affaires du monde ». Jusqu'ici. Mais voici que dans un pays d'Europe, récemment, a surgi un précédent. Un groupe de mécontents a choisi d'exprimer sa rancœur ni par un enlèvement spectaculaire, ni par une bombe, ni par une grève, pas davantage par une manif : tout s'est fait dans le plus grand silence, avec un désherbant puissant et efficace qu'on a répandu en abondance, nuitamment, sur le terrain de football municipal. Verra-t-on souvent la nature ainsi prise en otage ?

— pac —

1re ligue

Leytron reçoit Stade Lausanne

Tous les espoirs sont permis

Le championnat de 1re ligue débute ce week-end. Le FC Leytron, en recevant Stade Lausanne, a-t-il tiré un bon numéro ? En affrontant l'une des équipes favorites de la compétition dimanche après-midi dès 16 heures, la formation de l'entraîneur Michel Pellaud va au-devant de nombreuses difficultés. Si les Vaudois ont perdu d'excellents éléments, il n'en reste pas moins qu'ils ont à nouveau les faveurs de la cote cette année. Michel Pellaud, entraîneur des Valaisans, s'en explique.

❶ La venue de Stade Lausanne ne constitue-t-elle pas une étape plutôt difficile à franchir pour votre premier match de championnat, saison 1978-1979 ?

— Certainement. Cependant, le fait de rencontrer à domicile l'équipe de Richard Durr, qui a tenu le haut du pavé durant deux à trois saisons en première ligue, constitue pour mes joueurs une motivation toute particulière. D'autre part, Stade Lausanne étant en pleine mutation en raison du départ de certains joueurs, il est peut-être plus heureux pour nous de les recevoir assez tôt.

❷ Pour cette rencontre, vos joueurs ont-ils suivi une préparation particulière ?

— Non, rien de particulier. Notre préparation a été bonne, mais quelque peu perturbée par de nombreuses blessures. Dimanche, le contingent sera complet et prêt au rendez-vous avec la foi et la fougue qui caractérisent mes joueurs, lesquels devront faire honneur aux installations mises à leur disposition.

❸ La victoire sera alors au rendez-vous...

— Un entraîneur doit toujours être ambitieux. Une victoire nous ferait grandement plaisir. Nous mettrons donc tout en œuvre pour l'obtenir, mais nous ne serions nullement catastrophés si elle devait nous échapper. Un match nul contre Stade Lausanne serait une grande victoire morale pour nous car si mes informations se confirment, le Stade de cette saison a gardé sa verve footballistique, mais surtout est devenu moins poétique en défense avec l'apport de Hartmann, d'Aarau.

❹ Un pronostic...

— 2 à 2.

❺ Dans une récente interview parue dans le FED, M. Pascal Rossier, président du FC Leytron, déclarait que le club axait sa saison sur un classement final parmi les cinq premiers. Personnellement, que pensez-vous de cette remarque ?

— L'équipe me paraît mieux soudée, plus expérimentée avec un fond technique amélioré, mais nul ne sait si les résultats obtenus seront meilleurs que l'an passé.

❻ Les diverses mutations opérées au sein du club en ce qui concerne les joueurs (départ de J.-P. Roduit, Mottier ; arrivée de jeunes éléments) laisseraient-elles supposer que votre objectif se limite à conserver une place au sein de la première ligue ?

— Notre objectif principal est le maintien en première ligue, mais notre ambition est de jouer un rôle intéressant dans cette catégorie en se faisant respecter à domicile. Le second objectif est l'introduction progressive de juniors du cru, lesquels sont entrés cette année dans le contingent, car nous tenons fermement à garder notre identité de club local, sans vedettariat.

❼ La débauche physique du FC Leytron, comment l'expliquez-vous ?

— La santé physique du FC Leytron, devriez-vous dire, qui rend jaloux bien des clubs. Cette santé morale et physique n'est pas le fruit du hasard. Mes joueurs acceptent de souffrir tant à l'entraînement que sur le terrain pour défendre les couleurs d'un club dont ils sont issus, à qui ils appartiennent et pour lequel ils se donnent sans compensation pécuniaire. L'appui massif d'un public généreux ne les autorise pas à tricher.

❽ Quelle est la force principale du FC Leytron ?

— Sa cohésion et l'interdépendance de toutes ses lignes.

Le FC Leytron compte cette année encore sur le pied gauche « boulet de canon » de Claude Favre pour ébranler les filets adverses.

❾ Son point faible ?

— Le manque de technique et de vista de certains éléments.

❿ C'est la deuxième année consécutive que le FC Leytron évolue en première ligue. Personnellement, que pensez-vous de son niveau actuel dans la hiérarchie suisse ?

— Le niveau est bon, mais l'incertitude régnera encore cette année tout au long du championnat.

⓫ Vos favoris cette année dans le groupe I de première ligue ?

— Martigny, Stade Lausanne, Rarogne et Malley.

⓬ La relève du FC Leytron est-elle assurée pour les années futures ?

— Le FC Leytron s'est attaché tout particulièrement au mouvement junior. Dans cette optique, il s'est à nouveau assuré la collaboration de M. Marcel Malbois, ancien entraîneur du FC Fully. D'autre part, certains joueurs de l'équipe fanion entraînent des formations de juniors. Fait spécial à signaler : le FC Leytron a créé cette année une école de football, laquelle réunira les enfants intéressés chaque mercredi après-midi. L'entraînement sera assumé par trois enseignants du Cycle d'orientation, soit MM. Manu Buchard, professeur, Roland Carron et Guy Darbellay, maîtres de sports.

Propos recueillis par Charles Méroz

Albert Buchard — Leytron
Auto - Transports - Téléphone (027) 86 22 30
Service concessionné : Sion-Ovronnaz ; (Riddes)-Leytron-Ovronnaz
Voyages - Excursions - Prix pour sociétés, groupes et écoles

MICHEL ROSSIER
Pépiniériste - Viticulteur
LEYTRON
✆ (027) 86 34 64

PAUL THOMAS
Ferblanterie
Couverture
Appareillage
✆ (027) 86 35 01
Leytron-Ovronnaz

CAFE DES MAYENS
Fam. J. Roduit
MONTAGNON - LEYTRON
✆ (027) 86 21 16
Les meilleurs crus du Valais

COOP LEYTRON
Café - Magasin
Les meilleures spécialités en
VINS DU PAYS

BUREAU D'ARCHITECTURE D'OVRONNAZ
G. Crettenand - J.-P. Crettenand
1912 OVRONNAZ
Projets sans engagements
Devis - Estimations
✆ Leytron (027) 86 36 12
✆ Ovronnaz (027) 86 44 02

CARRIERES D'OVRONNAZ
RODUIT SIMEON - LEYTRON
Pierre de taille - Moellons - Tablettes
Cheminées françaises
✆ chantier (027) 86 32 75 — ✆ appartement (027) 86 32 76

Buchard
SCIERIE - CHARPENTE
MENUISERIE
CONSTRUCTION DE CHALETS
HENRI BUCHARD & FILS
LEYTRON
✆ (027) 86 28 21

BONVIN SPORT OVRONNAZ

BLANCHET-MARTINET
Gypserie - Peinture - Papier peint
LEYTRON - OVRONNAZ
✆ (027) 86 35 32 ou 86 21 51

PASCAL ROSSIER
Entreprise électrique
LEYTRON
Installateur diplômé fédéral
Concessionnaire Lonza PTT
✆ (027) 86 30 61

Fiduciaire JEAN PHILIPPOZ
Maîtrise fédérale
Expertises - Revisions - Bouclements
Fiscalité - Organisation - Gérances
Assurances
1912 LEYTRON - Tél. (027) 86 34 45

CAFE DES VERGERS - LEYTRON
Stamm-Local
✆ (027) 86 30 62
MICHELLOD FRERES

GARAGE CHESEAUX WALTY
Tracteurs - Machines agricoles
Vente et réparation
✆ (027) 86 37 35
LEYTRON

GARAGE CONSTANTIN LEON
Voitures Occasions
✆ **(027) 86 36 03**
LEYTRON

MONNAT & CHARMILLOT S. A.
Fabrique de montres mécaniques
et électroniques hommes et dames
LEYTRON - ✆ (027) 86 36 76

TEA-ROOM « AU NAIN ROUGE »
BUCHARD THEO - LEYTRON
✆ (027) 86 41 62

GARAGE DE LA POSTE - LEYTRON
MICHEL CARRUZZO
Agence Renault - Aebi
Machines agricoles - ✆ (027) 86 24 70

Salon de coiffure UNION
Dames-Messieurs
Jacquier Martial - LEYTRON
✆ (027) 86 18 53

SALON DE COIFFURE
Josiane Buchard - Leytron
✆ (027) 86 22 31

FINALE SUISSE
DU TEST DU KILOMETRE

5 Romands dont 1 Valaisan

Disputée à Payerne, la finale romande du Test du kilomètre a remporté un beau succès, l'organisation VC Payerne et de Semaine Sportive étant parfaite. Les cinq premiers de cette finale se sont qualifiés pour la suite de la compétition, c'est-à-dire la finale nationale qui aura lieu le vendredi 1er septembre à Lausanne. Auparavant ces cinq coureurs auront pris part à une semaine d'entraînement, dirigée par Oscar Plattner.

Rappelons que cette épreuve du Test du kilomètre, permet au coach national de trouver des jeunes coureurs de talent pour la piste. L'an dernier, cette finale helvétique du Test avait été remportée par Urs Freuler un des quatre coureurs de l'équipe suisse de poursuite qui vient de s'illustrer à Munich, aux championnats du monde sur piste où elle a remporté la médaille de bronze.

Classement

1. Bernard Maegerli, ACN Yverdon, 1'10"89 ; 2. J.-Marie Cuennet, Pédale Fribourgeoise, 1'12"49 ; 3. Yvan Favia, Cyclophile Lausannois, 1'12"78 ; 4. Gabril Versel, ACN Yverdon, 1'13"33 ; 5. **Michel Mermoud, VC Excelsior, Martigny.**

Isabelle Savary record valaisan 100 m h. dans sa catégorie

Mercredi soir, lors d'un meeting organisé par le CABV Martigny au stade d'Octodure, Isabelle Savary a établi un nouveau record valaisan du 100 m haies (dames cadettes A) en couvrant la distance en 15". L'ancien record était détenu par Micheline Farquet en 15"1. Signalons également le temps réalisé par Paul Wecker au 100 m (10"8) et la victoire de Caroll Schaller (CABV) au saut en hauteur (1 m 95).

Le MS se rend à Malley

Pour son premier match de championnat, le Martigny-Sports se rend à Malley, pour y affronter l'équipe locale. La saison passée, les Vaudois avaient failli créer une surprise en côtoyant le haut du classement. Les Octoduriens sont donc prévenus, d'autant plus que le week-end passé, au cours d'un match amical disputé face à Nyon, la formation a laissé apparaître quelques carences — surtout en défense — qu'il s'agira d'éliminer. Une victoire serait bienvenue et forgerait un moral d'acier à la troupe de l'entraîneur Tonio Chiandussi, élément ô combien favorable à un bon déroulement de championnat.

Vite dit...

● La troisième journée du championnat de football a permis au CS Chênois de créer une agréable surprise en disposant du FC Zurich et de ses vedettes sur le score sans appel de 3 à 0. Alors que GC et Servette ne pouvaient se départager (0-0), le FC Sion recevait une véritable gifle sur le stade de la Maladière face à Neuchâtel-Xamax (8-0).

● L'équipe de Suisse a réalisé un véritable exploit mercredi à Munich en s'adjugeant la médaille de bronze par équipe lors de l'épreuve sur route disputée sur 100 km. Kurt Ehrensperger, Gilbert Glaus, Richard Trinkler et Stefan Mutter ont été battus par les Hollandais (médaille d'or) et les Soviétiques (médaille d'argent).

FED félicite...

... MM. Jean-Claude Villars, Paul Fritschi et Jürg Frey, qui ont accompli dimanche les premiers vols en aile delta à partir du Dom (4545 m).

? ?
Un événement...
Un indice...
Une information...
N'hésitez pas ! TELEPHONEZ au
FED 026/2 65 76

L'ÉVÉNEMENT SPORTIF DE LA SEMAINE

Le sport cycliste et ses problèmes

Il est largement temps d'en venir dès ce week-end aux épreuves sur route individuelles des championnats du monde cycliste. Jusqu'à présent en effet, on a eu le très net sentiment que ce qui se passait sur la piste — en dépit d'excellents résultats sur le plan chronométrique et purement sportif — ne dégageait pas toujours un parfum de franchise et d'honnêteté. On veut bien croire que ces compétitions ne jouissent plus du prestige d'antan, ne serait-ce que par le manque de vélodromes couverts et la sensible diminution des « monstres sacrés » mais de là à être tenus au courant, à une cadence effarante, des scandales et des injustices, il y a tout de même un fossé.

Au contraire, le désintérêt de plus en plus général affiché par les coureurs pour les questions de la piste devait déboucher sur un cercle intime, provoquer un retour à l'artisanat. Or, que voit-on ? « Un vélo-miracle », utilisé, sans grand succès, par le Suisse Gisiger, dont les travaux de recherche et la fabrication ont coûté plus de 25 000 francs. C'est implicitement avouer que le cycliste devient presque un élément accessoire et qu'il n'a qu'à disposer d'une machine révolutionnaire pour s'imposer. Les faits ont heureusement démontré que le raisonnement n'était pas tout à fait aussi simple. Autre recours, nettement plus répréhensible : le dopage.

L'Allemand de l'Est Durpisch, qui clame sa bonne foi en prétendant qu'on lui a fait ingurgiter une « potion miracle » à son insu, a été surpris en faute. Ce jour-là, il a éliminé Dill-Bundi. On a parlé de manœuvre sordide, en estimant qu'il avait dû se « charger » pour barrer l'accès aux demi-finales à un adversaire redouté de tous. Ses deux coéquipiers est-allemands avaient dès lors le champ libre. Il est délicat de se prononcer et d'accréditer cette thèse mais il n'en reste pas moins que Dill-Bundi se sent, à juste titre, lésé, dans la mesure où il y a eu tricherie. La médaille d'argent a certes été retirée à Durpisch, mais elle ne représente qu'une solution boiteuse : le Valaisan n'y trouve pas son compte.

Dernier couac de ces championnats sur piste : l'aberrante décision du jury, à la suite de l'épreuve du tandem. Il fallait en réalité qu'il y ait matière à palabres pour que l'on se préoccupe de cette discipline à l'intérêt fort limité et dont les vainqueurs ne bénéficient pas d'un fauteuil privilégié dans la légende du cyclisme. La Tchécoslovaquie a réussi le tour de force de gagner, alors même qu'elle avait été disqualifiée à l'issue de la première manche. Il y avait eu une grossière faute, intentionnelle pourrait-on dire, qui avait entraîné la chute de ses adversaires américains. Comme un des deux coureurs avait eu la clavicule brisée, il leur était difficile de se présenter à l'appel de la deuxième manche et de la belle éventuelle. Résultat : la Tchécoslovaquie, donc le coupable, est déclaré vainqueur. Bel exemple d'équité ! Et on pourrait encore ajouter à la liste, les histoires obscures qui se déroulent lors des courses de stayers et la légèreté de certains membres du jury lors du tirage au sort pour l'attribution des motos...

Le cyclisme sur piste est un moribond. Malheureusement, ce ne sont pas les fossoyeurs qui font défaut pour accélérer sa fin.

Thierry Vincent

Le DIP et la stratégie de l'emploi

A quelques jours de la rentrée scolaire, la presse nous informe de quelques changements survenus dans le courant de l'été, au sein du personnel enseignant. L'organisation des classes semble avoir été marquée cette année, par le renvoi d'un certain nombre d'enseignants, qui tient de la chasse aux sorcières, et qui n'est que rarement le fait des communes ou des régions intéressées.

Du côté du Département de l'instruction publique, on « épluche » consciencieusement certificats et diplômes, dans l'espoir de découvrir le petit détail qui permettra une mise à pied certifiée conforme aux règlements, et qui fournira un nouveau poste de travail.

Il est bien clair que la pléthore d'enseignants est un problème difficile à résoudre. Mais la crédibilité des autorités faceà l'opinion ne tient-elle pas justement à leur capacité de prendre en charge et de résoudre les problèmes ?

Sélection naturelle

Certains responsables du D.I.P. se réjouissaient à l'annonce d'une légère pléthore, il y a une année ou deux, estimant que cela permettrait un choix plus rigoureux des enseignants : une sélection naturelle en quelque sorte.

Ils ont dû bien vite déchanter face à la réalité.

Pour parer au plus pressé, on a songé d'emblée au procédé le plus commode et le moins coûteux : libérer des postes occupés par les nombreuses personnes engagées parfois un peu « légèrement » en période de pénurie.

On a remis à jour quelques règlements poussiéreux, qui devaient désigner des boucs émissaires, et fournir le moyen légitime de les éliminer : en priorité les femmes, les étrangers et les insoumis.

Certains bruits courent d'ailleurs, prétendant que l'application de ces règlements se fait avec plus ou moins de rigueur, selon la couleur politique de la majorité locale.

A y regarder de plus près, une telle politique laisse apparaître de graves incohérences.

Se préoccupe-t-on seulement de l'intérêt des premiers concernés, des élèves en l'occurrence, en adoptant de telles mesures ?

Il semble que l'on ait oublié ce « détail ».

A Monthey par exemple, on oblige la commune à renoncer aux services de maîtresses spécialisées dans l'enseignement aux classes enfantines, qui donnaient entière satisfaction.

On les remplace par des institutrices sans qualification particulière, qui sortent tout juste de l'Ecole normale.

On peut se demander pour quelles raisons le D.I.P. a créé une filière spécialisée dans cet enseignement, à l'école normale même, si de toute manière les institutrices primaires font aussi bien l'affaire.

Le motif réel est bien évident : créer des postes.

Le motif invoqué est différent : les titulaires actuelles ont acquis leur diplôme à l'extérieur du canton (à un moment d'ailleurs où il n'était pas possible de se spécialiser en Valais). La qualité de la formation reçue dans notre canton ne saurait être de nature à justifier un tel privilège, on s'en doute.

On ne peut ignorer au D.I.P. qu'une telle discrimination encourage les autres cantons à adopter la même politique à l'égard des personnes formées en Valais.

« Cela ne nous concerne plus », dira certainement le chef du D.I.P., comme ne le concerne plus d'ailleurs la situation des maîtres congédiés, et leurs chances de retrouver un travail qui leur assure des moyens d'existence.

La solidarité, la générosité sociale, la charité ne sont plus que des thèmes de discours ou des astuces pour séduire l'électeur. Dans la pratique, on adopte des dispositions qui ont la délicatesse du marteau-pilon.

Lorsqu'on sait que la plupart des enseignants qui travaillent en Valais avec un brevet étranger, ou hors canton avec un brevet valaisan sont des femmes qui ont changé de domicile au moment du mariage, on ne s'étonnera plus de la sollicitude particulière manifestée par le D.I.P. à leur égard.

Avec la fiscalité, s'agirait-il là d'une nouvelle forme d'encouragement au mariage ?

Cilette Cretton

L'instituteur valaisan au centre d'une politique discutable du Département de l'instruction publique. Et les enfants ?

Réponse à la question écrite Adolphe Ribordy sur l'inventaire des œuvres d'art propriétés de l'Etat

Monsieur le député-suppléant,

Le 29 juin de cette année, vous avez déposé une question écrite sur le bureau du Grand Conseil, au terme de laquelle vous demandez au Conseil d'Etat de vous orienter sur l'état des inventaires des œuvres d'art appartenant à l'Etat et de répondre plus particulièrement aux questions suivantes :

1. Existe-t-il un inventaire des œuvres d'art, propriété de l'Etat ?
2. Où se trouvent les œuvres et est-il permis « un usage privatif » de ces mêmes œuvers ?
3. Le Conseil d'Etat peut-il donner l'assurance que toutes les œuvres acquises par ses soins ou ses services sont actuellement en sa possession ?

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Etat nous charge de vous répondre comme il suit :

L'établissement d'un inventaire complet et bien ordonné des objets d'art entrant dans le patrimoine de l'Etat est une des préoccupations constantes du gouvernement et plus particulièrement de notre Département. La tenue de ces inventaires a été confiée pour des questions de simplification et d'unité au Service des musées cantonaux. Celui-ci enregistre régulièrement et de manière systématique, non seulement tout ce qui est acheté par l'Etat, mais encore tout ce qui entre dans sa possession, sous forme de dons ou de legs. Ces acquisitions, donations ou legs sont régulièrement annoncés d'une part dans le rapport de gestion de l'administration cantonale au chapitre des musées cantonaux, et d'autre part dans le bulletin Valaisia. Vous trouverez donc dans ces documents tous les renseignements se rapportant aux collections actuellement en dépôt ou propriété de l'Etat du Valais. A titre d'orientation, nous pouvons vous dire que le nombre d'objets que le Service des musées gère actuellement s'élève à quelque 17 000 pièces.

A la suite de la disparition tragique du conservateur des musées, au début de cette année, nous avons chargé nos services de contrôler de manière systématique les inventaires existants. Ce travail n'est pas encore terminé, mais rien ne nous permet de dire ou de penser, dans l'état actuel de nos investigations, que les documents et inventaires établis ne refléteraient pas la réalité ou n'auraient pas été tenus correctement.

En ce qui concerne votre question, celle par laquelle vous vous inquiétez de savoir où se trouvent les œuvres appartenant à l'Etat, nous pouvons vous répondre de manière très simple, en vous disant que près de 80 % de ces objets sont actuellement exposés dans les musées cantonaux. Quelque 15 % sont dans les dépôts de ces mêmes musées et le reste, des tableaux avant tout, sont accrochés dans les bureaux de l'Administration cantonale ou dans des lieux publics où ils sont exposés à la vue de tout un chacun fréquentant ces endroits. Il n'est pas dans notre intention d'instaurer une politique permettant un « usage privatif » des œuvres de l'Etat dans le sens d'un prêt à des particuliers, si tel est le sens de votre intervention. Si vous deviez connaître des cas particuliers où cette règle serait enfreinte, il nous serait agréable d'en avoir connaissance, afin que nous puissions prendre les mesures qui s'imposent.

Veuillez agréer, Monsieur le député-suppléant, l'expression de nos salutations distinguées.

Le chef du Département de l'instruction publique :
A. Zufferey

* * *

NDLR. — Nous prenons acte de la réponse de M. Antoine Zufferey et lançons un appel à tous les Valaisans pour faire savoir où pourraient se trouver certaines œuvres d'art acquises par l'Etat et disparues depuis. Nous nous ferons un plaisir de communiquer au Département de l'instruction publique ces découvertes.

Nous attendrons la rentrée parlementaire pour donner à M. Zufferey quelques « tuyaux » pour orienter ses investigations.

Ainsi, nous jouerons pleinement le jeu de la collaboration !

Ry

Merci NF

A la suite de l'émission Cachecam pendant laquelle quelques minutes étaient consacrées au « Confédéré-FED » le NF nous a fait parvenir le texte suivant qui n'a pu paraître dans ses colonnes, faute de place : « Et bravo au « Confédéré-FED » pour son excellente présentation à la TV et plein succès pour son avenir ».

Merci cher confrère pour cet encouragement et pour les excellentes photos couleurs des responsables du « Confédéré-FED ». Ah ! la confraternité, c'est beau quand même !

Ry

Réponse du Service des contributions valaisan

Cohérence ou incohérence

Dans un article éditorial du vendredi 18 août 1978, vous accusez le service cantonal des contributions de pratiquer l'inégalité de traitement entre les travailleurs soumis à l'imposition directe et ceux qui sont soumis à l'impôt à la source.

Pour illustrer votre argumentation vous citez à titre de comparaison deux exemples de calculs.

Or, ces exemples nous prouvent que vous avez tiré vos conclusions sans une étude suffisante du problème.

Nous nous permettons donc, à l'intention de vos lecteurs, de vous donner les explications suivantes :

Notre système fiscal est basé sur le principe de la taxation bisannuelle, dite « praenumerando ». Le travailleur soumis à l'imposition directe paie son impôt 1977 et 1978 sur la base des revenus acquis en 1975-1976.

Pour le contribuable soumis à l'impôt à la source par contre, la perception se fait sur la base du salaire de l'année en cours.

Or, le salaire 1978 selon l'évolution de l'inflation et les autres adaptations fut estimé en moyenne 8 1/3 % plus élevé que la moyenne 1975-1976.

Pour respecter l'égalité de traitement il fallait donc ramener le salaire actuel à un niveau qui correspond à cette moyenne. En d'autres termes, il faut le réduire de 8 1/3 %.

Pour reprendre votre exemple. Si un travailleur gagne en 1978 Fr. 30 000.—, son revenu moyen de 1975-1976 était de Fr. 27 500.—,

dont il faut déduire :		
Frais professionnels ordinaires	**1000.—**	
Frais de déplacements et de repas	**700.—**	
AVS	**1400.—**	
Prévoyance sociale	**1000.—**	
Déductions sociales	**4000.—**	
Cotisations caisse-maladie	**600.—**	**8 700.—**
Revenu imposable		**18 800.—**
Impôt cantonal		**824.20**
Impôt communal		**791.10**
IDN		**86.—**
Impôt total		**1701.30**

Nous relevons que dans votre décompte vous avez omis la déduction pour frais de déplacements ainsi que celle pour la prévoyance sociale.

Un travailleur étranger selon vos calculs soumis à l'impôt à la source paie Fr. 1656.— alors qu'il paierait Fr. 1701.30 s'il était soumis à l'imposition directe.

Vous pouvez donc constater que la différence est minime. Elle est inhérente à tout système forfaitaire tel que le calcul de l'impôt à la source.

Ajoutons encore que pour déterminer le taux de l'impôt à la source, l'on ne tient compte pas seulement du revenu réalisé en Suisse mais également d'un revenu éventuel que le contribuable pourrait avoir dans son pays pendant les mois d'hiver.

Ce système de calcul de la retenue à la source est pratiqué dans toute la Suisse. Il est également en vigueur pour l'impôt fédéral de la défense nationale (IDN).

Il ne s'agit donc pas d'une spécialité valaisanne.

Nous espérons que ce que nous venons de vous exposer vous aura convaincu et convaincra vos lecteurs que c'est précisément dans le souci d'établir l'égalité de traitement entre les deux catégories de contribuables que nous avons fixé les taux de l'impôt à la source.

Service cantonal des contributions

* * *

NDLR. — Il n'est pas dans nos habitudes d'apporter en marge de communication ou de rectification faite par nos lecteurs des notes particulières qui tentent de minimiser leur réponse.

Nous dérogeons cependant à cette règle pour des raisons précises. En effet, la réponse du Service cantonal des contributions ne comportent pas les mêmes éléments de comparaison que notre article du 18 août. En faisant intervenir dans le calcul du revenu imposable deux déductions : les frais de déplacements et le montant versé à une caisse de pension, le Service des contributions tient compte d'éléments variables qui ne sauraient en aucun cas être retenus dans une comparaison.

Ceci d'autant plus que les détenteurs de permis B n'ont en principe aucun frais de déplacement, ni de caisse de pension.

Il n'est donc pas juste de faire entrer en considération des déductions qui varient dans chaque cas et qui ne correspondent même pas à une moyenne quelconque.

Quant à l'inflation dont le taux est situé à 8 1/3 %, il s'agit d'une affirmation purement gratuite.

Cela concerne peut-être le salaire des fonctionnaires de l'Etat ou du moins leur augmentation de ces dernières années mais en aucun cas le salaire réel des salariés de ce canton.

En tout état de cause le problème subsiste dans son entier et devra trouver une solution équitable. Nous nous y attacherons.

Adolphe Ribordy

Au fil de l'Histoire...

L'extrême-droite française et la Suisse de 1848

I

La France a connu au siècle dernier des périodes de violentes polémiques. Jamais sans doute on n'a tant sali la réputation du prochain que lors de ces luttes qui mettaient aux prises la droite et les républicains. La bataille prenait parfois des dimensions cosmiques car on y faisait intervenir l'au-delà. J'ai sous les yeux une plaquette écrite avec toute la frénésie propre aux fanatiques. Elle est signée d'un militant de cette droite qui compare l'assaut mené contre la Troisième République au combat de Dieu et de Satan. Il est terrible de virulence, le digne homme. Oyez plutôt : « ... Armez-vous du fer et de la flamme. Que rien ne vous arrête ! Que vos cœurs soient inaccessibles à la pitié, à la prière ! Le succès est assuré si vous n'hésitez pas ! Dieu vaincra Satan ! »

Car on était prompt, dans le parti, à coiffer du vocable maudit leurs malheureux adversaires. Mais nous laisserons Satan à ses pompes et à ses œuvres, et à sa puissante influence dans le monde, sans aller toutefois jusqu'à croire qu'il s'est même fortement installé dans l'Eglise à ce que disent et répètent les intégristes, sous toutes les latitudes.

Mais que ne disent-ils pas ? Il n'y a vraiment rien de nouveau sous le soleil. Déjà au siècle dernier, la grande presse d'extrême-droite lançait ce genre d'accusation que l'on vient de rajeunir à Ecône. Déjà alors on cria sur les toits que SS Léon XIII était, je cite « ... le jouet des cardinaux francs-maçons... » C'était vers 1890 et 1891, à l'époque où ce Pape dont la prévoyance a été si remarquable, préconisa le « ralliement » à la République.

Le Vatican en cause

Dans **La Libre Parole** et dans **L'Autorité** sévissaient alors Edouard Drumont et Paul Granier de Cassagnac, qui ne manquaient certes pas de talent. Ne pouvant « tordre » le Vatican et l'amener à appuyer leur politique antirépublicaine, l'un et l'autre se déchaînent contre Léon XIII, au point d'aller jusqu'à un affligeant manque de respect.

Et alors déjà, il y a 90 ans, sous la plume de ces journalistes plus royalistes que le Roi et plus catholiques que le Pape, on trouve ces singulières accusations, à savoir, je cite : « ... que le Pape est victime de cardinaux francs-maçons... » ; que « ... les prélats de la Curie sont les délégués de la franc-maçonnerie italienne... » ; qu'il y a, contre les royalistes de France, « ... coalition de Rome et du Grand-Orient... ».

Simple coïncidence, peut-être, mais il est bien curieux de devoir constater la similitude de pensée et d'expression de Monseigneur d'Ecône et de ces « Pères de l'Eglise » plutôt singuliers, et dont il semble qui paraissent quelque peu apprécier les directives, car les textes sont là, hélas !

* * *

Ce modeste préambule est simplement pour m'amener à vous entretenir de l'attitude de cette extrême-droite française, ou droite tout court, à l'égard des événements suisses de 1848, il y a juste 130 ans, un anniversaire à ne pas manquer.

Je passe sur l'intervention à la Chambre de Montalembert, le 14 janvier. Nourri de l'histoire romaine, le célèbre orateur ressent ces événements un peu comme s'il s'agissait d'une nouvelle « invasion des Barbares. » — l'expression y est — mais Montalembert se bornera à des variations intéressantes sur ce thème académique, sans descendre de sa tour d'ivoire.

Tout autre sera l'attitude de cette grande presse. Un important périodique, le **Correspondant**, que dirigeait alors M. de Champagny, s'effraie de cet esprit nouveau et considère les radicaux suisses comme « les fourriers de la subversion » en Europe. Aussi, il importe de faire front contre cette pestilence dangereuse pour tous les pays voisins. L'implantation de ce parti est d'autant plus grave que la Suisse se trouve au cœur de l'Europe, protégée par ses montagnes. Dans ce réduit difficile à forcer, le parti qui venait de s'installer lui apparaît sous un jour particulièrement sombre et comme l'artisan certain, écrit-il « de la propagande communiste ».

Recours à la Russie

Mais voici, dans ces mêmes circonstances, un écrivain qui fut également un homme politique influent, Auguste Romieu. Ce partisan ne porte certes pas la nouvelle Suisse dans son cœur, cette Suisse toujours prête au surplus à offrir « ... sa neutralité commode à tous les avant-gardes... », c'est-à-dire à accueillir ces libéraux de divers pays qui y cherchaient asile. Si notre Constitution de 1848 (acceptée le 12 septembre), ce fichu Statut des temps nouveaux, ainsi que d'autres Chartes semblables devaient se multiplier, ce serait la fin de tout.

Et ce Romieu ne craint pas ici de jouer au prophète dans son propre pays. Car il sait, lui, sur qui le monde peut compter pour dresser un barrage contre ce danger. Sur la Russie, pardieu, la sainte Russie, avec, écrit-il, « son immense armée semblable à la légion thébaine, où chaque soldat saurait être un martyr... ».

Pour lui, la dictature est la forme idéale de gouvernement. Singulièrement celle du Tzar, chef de la foi, et autocrate de toutes les Russies. Les pouvoirs militaires, civils et religieux dans la même main, là est le salut des pays. Il importe de pouvoir disposer de la foi, de la loi et de la force. Selon Romieu, le Tzar sauvera l'Occident de ce fléau qu'est la démocratie. Je ne force pas du tout la pensée de l'écrivain dont l'audience était considérable. Il conclut « ... Le canon seul peut régler les questions (sociales et politiques du temps) et il les réglera, dût-il arriver de Moscou... ».

Comme quoi le métier de prophète n'est pas toujours sûr ! Nous verrons dans un prochain article les projets envisagés par les autorités en place, dans ces milieux de droite, à propos des événements en Suisse.

Lucien Lathion
(à suivre)

FED félicite...

... M. André Christen, chef contrôleur à l'aérodrome militaire de Sion, qui vient de prendre sa retraite, après plus de quarante ans d'intense activité au service de l'aviation.

Confédéré-FED
Editeur : Coopérative « Le Confédéré »
Rédacteur responsable : Adolphe Ribordy
Rédaction - Administration : rue du Grand-Verger 11 (1er étage) - 1920 Martigny
Case postale 295 - CCP 19 - 58
✆ rédaction (026) 2 65 76
Publicité : Annonces Suisses SA
pl. du Midi - 1950 Sion - ✆ (027) 22 30 43
Impression : Imprimerie Montfort, Martigny